

SCHAUSSE FORMATION
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Impasse Roche Neyron
Le Bellevue
42140 FONTANES

NOMINATION DU PRESIDENT

Monsieur Stéphane CHAUSSE

Demeurant 5 Impasse Roche Neyron Le Bellevue 42140 FONTANES

Agissant en qualité de seul associé,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous seing privé, et que les statuts établis à l'acte prévoient la nomination d'un président par acte postérieur, a procédé à cette nomination.

Décide qu'il exercera les fonctions de Président, sans limitation de durée.

Monsieur Stéphane CHAUSSE accepte les fonctions de Président et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Monsieur Stéphane CHAUSSE pourra percevoir une rémunération dont les modalités de fixation et de règlement seront déterminées par une décision ultérieure.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Fait par voie de signature électronique JeSignExpert ® conformément aux dispositions des articles 1367 et 1375 du Code civil.

Stéphane CHAUSSE

Signé par STEPHANE CHAUSSE
Le 2 sept. 2026

Signed with
Universign doc_nyWP
tx_xnP1vxqwE4P3